

Jardins Familiaux Pornic



Réunion N°2, Pornic Le 14 Novembre 2016

Réunion organisée par : Anton LE QUELLEC

Animateur : Anton LE QUELLEC

Participants :

Y LERAY, N DUVULLARD, F MAZZOCUT/I NOIRARD, M-C LINDRON, C COIDET, Ch MAHIET, A LE QUELLEC, J AUFFRA

Points de l'ordre du jour

Sujet	Temps alloué 2H00
- Point d'avancement	
- Point statuts de l'association (lecture, échange).	
- Point règlement intérieur (lecture, échange).	
- Appel à candidature pour le bureau de l'association	
- Questions réponses	
- Programmation de l'AG	

Les futurs jardiniers étaient convoqués à 20H00 en salle de réunion du CCAS de Pornic.

Anton LE QUELLEC a fait le point d'avancement du projet. Les travaux de déplacement de la clôture de l'école des Sablons est en cours. A LE QUELLEC a rencontré Monsieur DUBRAY Directeur de l'école des Sablons. L'échange a porté sur les possibles difficultés de cohabitation entre l'association et l'établissement scolaire. Il a été convenu d'une possible collaboration pour l'animation d'un espace jardin alloué à l'école.

Les lectures des statuts et du règlement intérieur ont été faites . De nombreuses modifications ont été apportées. Le nouveau projet des statuts est en ligne sur le site internet (jardins.pornic.free.fr). Ceux-ci seront entérinés lors de l'assemblée generale de constitution de l'association.

L'assemblée générale se tiendra le 12 décembre 2016 en salle de réunion du CCAS de Pornic.

Lors de l'AG il faudra approuver les statuts, le règlement intérieur, le montant des cotisations.

Les jardiniers souhaitant s'engager dans l'association peuvent dès à présent se faire connaître par mail.

Assemblée Générale : Lundi 12 décembre 2016 de 19h00 à 21h00 salle de réunion du CCAS

A l'ordre du Jour :

- Approbation des statuts
- Approbation du règlement intérieur
- Approbation du montant de cotisation individuelle
- Election du conseil d'administration et du bureau

Autres informations

Le powerpoint présenté est mis à disposition en ligne sur le site à la page Actus.

Les projets des statuts et du règlement intérieur sont en ligne sur le site.